

Projets d'aménagement et de gestion durables

Une démarche innovante pour fédérer les acteurs de la vallée de la Seine

Depuis 2007, le département de Seine-Maritime pilote une démarche concertée et collaborative de projets le long de la vallée de la Seine, autour de cinq enjeux : préserver et restaurer les éléments naturels du territoire ; agir pour le développement économique durable ; protéger les personnes et les biens ; valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire ; maîtriser le foncier pour le développement des projets en bordure de Seine. Aujourd'hui, dans le cadre du projet « Grande Seine 2015 », le défi du département et de ses partenaires consiste à poursuivre la construction d'une stratégie et d'un programme d'actions opérationnel et l'animation d'un réseau social de la Seine.

D'où venons-nous ?

Le 17 avril 2007, pour la mise en œuvre du volet environnemental de Rouen Port Maritime, l'État confie au département de Seine-Maritime la maîtrise d'ouvrage d'une étude sur l'aménagement durable de la Seine. Cette étude, qui débute en 2008, concerne la réhabilitation-renaturation des berges et des mesures environnementales. Dès la phase de diagnostic, le département s'aperçoit qu'une étude sur le fleuve se doit d'être plus vaste et d'englober des actions en matière d'environnement mais aussi de développement économique, de tourisme, de paysage et de maîtrise foncière. Toutes ces actions interfèrent entre elles et ne peuvent se concevoir les unes sans les autres.

Les phases de concertation, qui se déroulent en 2008 et en 2009, confirment la nécessité d'élargir la démarche. Quatre réunions d'échanges, réunissant près de 250 personnes, puis 17 réunions thématiques, avec les partenaires, pour mettre au point le rapport final, soulignent la nécessité de travailler ensemble et de parvenir à concilier les différents enjeux environnementaux, économiques, touristiques et paysagers, dans une démarche globale et intégrée. À partir de mars 2009, les travaux de quatre groupes de travail d'approfondissement permettent d'élaborer des fiches programmes, des boîtes à outils et des fiches actions.

En initiant cette étude, le département de Seine-Maritime va donc impulser une démarche de projets le long de la vallée de la Seine, autour de cinq enjeux : préserver et restaurer les éléments naturels du terri-

toire ; agir pour le développement économique durable ; protéger les personnes et les biens ; valoriser les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire ; maîtriser le foncier pour le développement des projets en bordure du fleuve.

La réflexion menée avec les partenaires a permis la réalisation du schéma Seine-Aval qui propose 150 actions planifiées, estimées à 400 millions d'euros (dont 185 millions d'euros pour l'approfondissement du chenal).

Adopté à l'automne 2009, le schéma Seine-Aval témoigne de la forte mobilisation des acteurs de la vallée de la Seine et de l'engagement concret de la région Haute-Normandie, des départements de l'Eure et la Seine-Maritime, des agglomérations, des communautés de communes, des communes, du Grand Port Maritime de Rouen et des entreprises, d'inscrire leur action dans cette démarche durable.

Ce schéma n'est pas un document normatif mais un programme d'action concerté entre maîtres d'ouvrage. Il a pour objectif d'être décliné dans les grandes réflexions supra locales, les outils de planification (SCOT, PLU) et les projets d'aménagement. Le schéma est ambitieux dans son contenu, ainsi que dans son périmètre et dans ce qu'il dit. Il offre l'opportunité de valoriser cet axe afin qu'il demeure un point majeur d'échanges économiques à valeur ajoutée locale, dans un environnement de qualité. La mise en cohérence des projets déclinés permettra de retrouver une image forte et positive pour la Seine. Ces éléments de réponse concertée constitueront un socle fort face aux sollicitations telles que la territo-

par
FRÉDÉRIC SANCHEZ,
Président de
la Commission
des Solidarités
du département de
Seine-Maritime,
Vice-Président
du département de
Seine-Maritime en charge
de la valorisation
de la Seine entre
2008 et 2011

rialisation du Grenelle de l'environnement, l'ouverture du canal Seine-Nord-Europe ou les projets du Grand Paris.

Pendant dix-huit mois de travail, nous avons tenté de penser global. Au fil des réunions, s'est consolidé le souhait de travailler ensemble et de partager nos envies, nos projets, de vérifier leur compatibilité et, au fond, de se projeter en perspective de l'aménagement de la Seine. Cela se traduit par cette volonté de poursuivre la réflexion là où cela est nécessaire, et surtout d'engager des opérations et des projets pour progresser ensemble dans l'aménagement de la Seine.

Traiter simultanément toutes les problématiques de la vallée de la Seine

Préserver et restaurer les éléments naturels du territoire, agir pour le développement économique durable, protéger les personnes et les biens, valoriser les atouts environnementaux et paysagers, maîtriser le foncier : nous avons souhaité que le contenu de notre démarche traite simultanément toutes les problématiques de la vallée de la Seine.

Il s'agit d'abord de se promener en bord de Seine, d'y faire du vélo, de pouvoir y trouver une nature riche de biodiversité et de zones humides, avec des enjeux de renaturation évidents. On souhaite y travailler, pouvoir résorber les friches dont on est en train d'évaluer les dimensions, mais aussi créer ici ou là quelques nouvelles zones, parce que si on n'a pas de foncier, on ne pourra pas apporter de contribution aux mutations économiques très lourdes qui vont affecter nos industries traditionnelles, l'industrie énergétique, le raffinage et l'automobile, pour créer de l'emploi. Il y a aussi, ici ou là, des paysages à entretenir, à gérer, pour que ce patrimoine naturel soit transmis à nos enfants.

Au commencement de notre étude, il y avait cet enjeu : est-ce que l'économie peut se concilier avec l'environnement, la qualité des paysages et permettre une industrialisation ou une réindustrialisation ? On s'est finalement aperçu qu'avec beaucoup d'intelligence collective, on doit pouvoir se confronter à cette problématique de conflit d'usage.

Aujourd'hui, les chantiers avancent. Nous sommes engagés sur un certain nombre de réalisations concrètes. Une trentaine de maîtres d'ouvrage identifiés, des projets chiffrés d'ores et déjà à près de 400 millions d'euros, nous sommes collectivement et de façon coordonnée extrêmement actifs.

Ainsi, dans un contexte réglementaire national et européen incitant à préserver et restaurer les continuités écologiques entre les milieux naturels, deux priorités – la mise en œuvre des opérations expérimentales de restauration écologique sur les berges et rives de Seine et l'entretien écologique appliqué aux berges – sont conduites par le Grand Port Maritime de Rouen et le Département de Seine-Maritime.

Dans le domaine agricole, une étude sur le devenir des exploitations de la vallée de la Seine, réalisée par la Chambre d'agriculture de Seine-Maritime, a permis de recenser les besoins et les pistes de projets, de co-identifier avec les agriculteurs les leviers de développement susceptibles de leur apporter un complément de revenu, de conforter leur activité et de mettre en valeur les spécificités de leurs filières, de faire naître et d'accompagner les dynamiques de projets. Cinq groupes de travail thématiques – fruits, viande, bois, foin et cheval – sont nés à l'issue de ce diagnostic.

Le projet interdépartemental de valorisation touristique de la vallée de la Seine, piloté par les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, entre Giverny à la mer, regroupe plus d'une quarantaine d'actions autour de trois objectifs stratégiques : affirmer l'identité de la destination, développer une offre spécifique adaptée aux attentes des clientèles et créer les conditions d'un tourisme de qualité.

Une des préoccupations exprimées par les acteurs locaux lors de l'élaboration du schéma Seine-Aval porte sur la problématique inondation. Dans ce cadre, le département de Seine-Maritime souhaite réaliser, en collaboration avec l'État, une étude visant à définir sur l'ensemble de la Seine-Aval, les outils opérationnels d'anticipation du risque et de réduction des impacts. Au préalable, en décembre dernier, le département de Seine-Maritime a organisé un séminaire d'information et d'échanges avec les élus locaux, qui a rassemblé près de 150 personnes, autour de trois tables rondes : caractériser l'aléa et le risque encouru par le territoire, repenser l'action publique et construire un cadre de référence sur la Seine-Aval.

Dans le cadre de la valorisation des paysages, une étude sur les covisibilités et les points de vue remarquables en vallée de Seine est en cours de préparation.

Enfin, en collaboration avec l'Établissement public foncier de Normandie, un inventaire des friches va permettre, cette année, d'identifier les sites pouvant faire l'objet d'un accompagnement, d'évaluer les travaux d'aménagements et de définir un programme d'action pluriannuel.



Crédit photo : Wikimedia commons

Le projet interdépartemental de valorisation touristique de la vallée de la Seine, piloté par les départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, entre Giverny à la mer, regroupe plus d'une quarantaine d'actions autour de trois objectifs stratégiques : affirmer l'identité de la destination, développer une offre spécifique adaptée aux attentes des clientèles et créer les conditions d'un tourisme de qualité.

Comment pouvons-nous prolonger la dynamique impulsée lors de l'élaboration du schéma Seine-Aval ?

Le 2 avril 2010, le département de Seine-Maritime propose à ses partenaires de formaliser la démarche « Grande Seine 2015 » à travers un Pacte, engagement des collectivités locales, des établissements publics, des compagnies consulaires et des filières économiques pour agir ensemble en faveur de l'aménagement durable de la vallée de la Seine, dans une recherche de qualité au service des citoyens. Fondé sur la volonté de construire une vision d'ensemble de la vallée de la Seine, le Pacte doit permettre de faire émerger synergies et complémentarités pour construire une stratégie et un programme d'actions, fédérer les acteurs de la Seine et apporter une réponse collective de la Normandie sur les grands projets d'aménagement du territoire au niveau national, européen, voire mondial.

À travers ce contrat, les partenaires s'engagent à participer aux travaux d'étude et de suivi des projets et à partager les retours d'expérience et les savoirs faire. Près de 80 partenaires (communes, intercommunalités, départements, régions, chambres consulaires, entreprises, associations...) adhèrent aujourd'hui au Pacte.

Le comité de suivi stratégique se réunit tous les six mois. Plusieurs groupes de travail sont constitués (inondations, tourisme, économie, paysage). Des réunions thé-

matiques, « séminaires spécifiques », ouverts aux acteurs et à des personnalités extérieures et des visites de terrain sont organisées. Le périmètre géographique du projet qui s'étendait initialement de Poses à Tancarville se déploie aujourd'hui de Giverny à la mer.

Afin de poursuivre le travail collaboratif réalisé pendant l'élaboration du schéma Seine-Aval, le département de Seine-Maritime a développé un portail internet de ressources et de veille sur « Grande Seine 2015 », la Seine et les fleuves. Dès la une, l'actualité est placée au cœur de ce portail qui a pour mission d'être un site de référence, à la fois utile aux partenaires, aux acteurs et aux usagers des fleuves et des territoires.

Depuis le printemps 2010, échanges et partenariats extérieurs s'intensifient. Dans le cadre des travaux sur l'axe Seine du Grand Paris, le projet a ainsi été présenté à Jacques Attali, auteur du rapport « Paris et la mer – La Seine est Capitale », à Alain Lecomte chargé par le Premier ministre d'une mission sur le développement de la vallée la Seine, aux responsables de l'Institut d'urbanisme d'Île-de-France, devant les acteurs économiques du Club Elan Normandie lors d'une réunion de travail sur le thème : « la Seine réconciliatrice de toutes les ambitions », lors de la préparation du colloque du 4 mai 2010 « Paris-Rouen-Le Havre », lors du Conseil de l'Estuaire piloté par le Préfet de Haute-Normandie et lors du premier forum du Grenelle de l'Estuaire.

Des liens se nouent avec les organismes qualifiés. Lors du Salon Previrisq 2010, le département de Seine-Maritime a présenté sa démarche « berge » et la démarche « Grande Seine 2015 ». Il est désormais associé au groupe de travail parlementaire piloté par le CEPRI, sur l'élaboration d'un cadre législatif relatif à la responsabilité des collectivités locales intervenant sur les berges. De son côté, le CEPRI est intervenu sur la caractérisation du risque et l'élaboration d'un cadre de référence sur la Seine-Aval lors du séminaire inondations organisé par le département de Seine-Maritime, le 2 décembre dernier.

Dans le cadre de l'actualité de l'axe Paris-Rouen-Le Havre, l'Opération d'intérêt national Seine-Aval, engagement collectif et de long terme de tous les acteurs du « Mantois », en faveur du développement et du renouveau de ce territoire, a organisé son séminaire annuel 2010 en Normandie. Après une étape au Havre, le 7 octobre, les élus de l'OIN Seine-Aval, emmenés par le Président Alain Schmitz, ont été reçus, le 8 octobre, à l'Hôtel du département pour une présentation de « Grande Seine 2015 ». Les échanges ont permis de constater que les thématiques communes à partager sont nombreuses, que ce soit sur le développement économique (quel réseau logistique normand avec la zone d'Achères?), l'aménagement en bord de Seine, la vision continue de l'aménagement le long du fleuve, la vision globale des projets et la nécessaire concertation entre tous les acteurs.

Lors du colloque 2010 de l'association « La Seine en partage » sur la biodiversité, la démarche globale de projets « Grande Seine 2015 » a été exposée dans le cadre de la table ronde « écologie et/ou développement économique? ».

« Grande Seine 2015 » est enfin associée au projet de « Pôle d'intelligence territoriale de l'estuaire de la Seine » (POLITES), base de mutualisation des connaissances et de collaboration au service des acteurs de l'estuaire de la Seine, autour d'enjeux communs et développé dans le cadre du Grenelle de l'Estuaire, par l'Institut européen des risques.

Sous l'impulsion du département de Seine-Maritime, la vallée de Seine dispose donc aujourd'hui d'un vrai programme de développement, réellement opérationnel et qui fait l'objet d'une adhésion forte des acteurs locaux. Une telle démarche est unique en France. Il n'existe pas sur d'autres vallées fluviales de programme intégré de ce type.

Le schéma « Grande Seine 2015 », propose la vision d'avenir concrète des acteurs locaux pour la vallée de la Seine au moment où plusieurs projets, comme le Grand Paris, partent d'une vision générale pour essayer d'y attirer l'initiative locale.

Il résulte clairement des réunions de concertation une attente forte dans le domaine de la gouvernance qui a trait à un besoin de partage d'informations et de rassemblement autour de projets permettant d'appuyer la démarche des maîtres d'ouvrage. Néanmoins, les acteurs locaux n'ont pas estimé pour autant nécessaire de définir une maîtrise d'ouvrage unique.

La mise en œuvre du schéma porte sur l'approfondissement de projets comme la mise en chantier d'une réflexion foncière ou d'une logique d'accueil logistique en bord de Seine. Dans certains cas, le travail avec les partenaires porte plus sur une assistance dans la définition d'une maîtrise d'ouvrage et un soutien méthodologique le cas échéant. En effet, les compétences du département ne peuvent couvrir tous les champs d'action. De plus, certaines compétences sont non obligatoires (les berges, les travaux de renaturation, les bacs, les véloroutes) ou encore s'arrêtent aux limites géographiques départementales.

Si le département est un acteur essentiel de cette initiative, le moteur de la dynamique, il apparaît clairement que les partenaires sollicitent unanimement la prolongation de ce travail fructueux, cohérent et intégrateur au niveau de la Seine. La poursuite de la construction d'une stratégie, d'un programme d'actions opérationnel, l'animation d'un réseau social de la Seine doit permettre de continuer à engager des opérations et des projets pour l'aménagement du fleuve et le « mieux vivre ensemble » de ses usagers.

F. S.